

Nous, Maire de la Ville d'HAUBOURDIN ;  
Vu le Code de la Route ;  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu la demande présentée par l'entreprise **SADE TELECOM** pour des travaux de réparation d'une conduite Télécom, **rue Thirion et Ferron** ;  
Considérant qu'en raison de ces travaux, il convient de prendre toutes mesures pour en favoriser l'exécution et prévenir les accidents ;

Stationnement et circulation  
n° 8.3.379/2021

## ARRÊTONS

### ARTICLE 1 :

A compter du jeudi 9 septembre 2021 et pour une durée d'une semaine, le stationnement sera interdit sur le tronçon concerné côté opposé aux 108 à 110 rue Thirion et Ferron.  
Empiètement de chaussée côté opposé aux 108 à 110 rue Thirion et Ferron.  
La circulation de tout véhicule sera restreinte et limitée à 30km/h.

### ARTICLE 2 :

L'entreprise SADE TELECOM (gcfthh.sadetelecom@gmail.com) effectuant les travaux sera chargée de la pose des panneaux de signalisation.

### ARTICLE 3 :

Une ampliation du présent arrêté sera notifiée à l'entreprise susvisée.

### ARTICLE 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie,  
Monsieur le Chef de Service de la Police Municipale,  
Monsieur l'Inspecteur Principal, responsable du Commissariat d'Haubourdin,  
Monsieur l'Adjudant de Gendarmerie,  
Monsieur le Commandant de Corps des Sapeurs Pompiers d'Haubourdin sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à HAUBOURDIN, le vendredi 27 août 2021

Pour le Maire,  
L'Adjoint délégué



Sébastien DEGARDIN